TOULOUSE transports urbains la cgt Régie Tisséo
www.cgt-tu-toulouse.fr
Le 04 Juillet

Le journal des traminots



N°308

Réalisé grâce aux cotisations de syndiqués

UN FIASCO AU SAE

Depuis le 8 janvier la Direction impose son dictat et refuse toutes propositions, malgré deux alarmes sociales, un CSE et CSSCT où la CGT était défavorable à l'application de la réorganisation.

Suite à une délibération de la métropole (privatisation des abris bus dont la gestion et l'entretien est confiée à JCDecaux) et à la signature du CSP, les salariés de ce service et les syndicats se mobilisent contre un projet inabouti

Et pour cause, les conditions de travail et la sécurité des agents se retrouvent dégradées malgré les remarques et les propositions des salariés concernés et de la CGT.

En finalité, le but ne serait il pas de casser ce service pour mieux l'offrir au privé et de supprimer un lieu de reclassement des salariés inaptes ?

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Mais ne soyons pas dupes, lors de ce CSE le Directeur général en représailles à la déclaration CGT, a fait son chantage à l'emploi et à la privatisation !

De même, il a fustigé les salariés en arrêt maladie ou en AT en les critiquant ouvertement les traitants de tire aux flancs.

En clair, les ennemis jurés du DG sont : le syndicalisme CGT et les salariés malades….

La CGT ne comprend pas pourquoi le secrétaire Sud du CSSCT a trainé les pieds pour la mise en place d'une enquête sur les risques psychosociaux.

En mai dernier, lors du CSE, la CGT a réussi a faire voter une enquête interne en CSE pour mesurer les risques psycho-sociaux) . Tous les élus CSE ont voté pour et ont désigné 1 représentant par OS représentative 1 CGT , 1 SUD , 1 CFDT , 1FNCR et 1 membre de la Direction.

La CGT souhaitait une enquête externe menée par un cabinet **indépendant et spécialisé** dans les RPS . Malheureusement et pour des raisons qui leur appartiennent , SUD, FNCR et CFDT ont préféré une enquête interne !? CQFD

La CGT surprise de leurs décisions a malgré tout accepté dans le seul soucis qu'une enquête soit menée dans l'intérêt des salariés du SAE et pour démontrer à TW ses inepties.

A ce jour l'enquête est menée et tous les salariés des services concernés devront être auditionnés. Tous les travaux seront restitués en CSSCT puis en CSE quand l'enquête sera bouclée .

De même, la CGT s'interroge et s'inquiète que le représentant FNCR CSSCT ait adressé un courrier au Directeur Général pour l'informer de sa démission de cette enquête interne.!!

Quoiqu'il en soit, la CGT souhaite et espère que des mesures contradictoires seront apposées dans les prérogatives pour préserver l'outil de travail, la sécurité et la santé des agents et il sera facile ainsi de démontrer à la Direction que sa gestion libérale ne rime pas avec organisation du travail cohérente et de bonnes conditions de vie et de travail des salariés….d'autan plus lorsqu'ils sont victimes d'inaptitudes .

CONDITIONS DE TRAVAIL IDENTIQUE à 2023 voire PIRE

Traminots, l'été sera chaud pour tous les conducteurs si nous ne nous réveillons pas. La Direction a déjà pris la décision de mettre les TM vacances avant les vacances, le TM été sera pour mi-juillet et le TM vacances remis à la mi- août….quelle erreur !!!

Encore une fois, pour des raisons purement idéo-économiques et en recherche perpétuelle de productivité, les conducteurs vont trinquer face à des usagers mécontents (retards, surcharges, services découverts…) et obligés à faire du supplément parce que les TM sont totalement inadaptés à l'offre…

Quel est le quotidien des conducteurs ? la réponse est simple : ils subissent des surcharges par manque de bus, avec des TM inadaptés, des temps de parcours intenables, des travaux, des déviations et un manque de conducteurs. Les équipes sont trop longues, fatigantes, les taquets horaires trop élevés, les temps de battements de plus en plus réduits qui obligent les conducteurs à pleurer du temps au régulateur. De plus, la pression de certains régulateurs pour repartir à peine arrivé ne fait qu'empirer le dialogue.

Aujourd'hui, le conducteur doit demander la permission de descendre du bus pour souffler ou aller faire « pipi –caca » car plus assez de temps. Quelle personne dans d'autres secteurs de l'entreprise doit demander à son responsable du temps et la permission d'aller aux toilettes ?????? surement pas Mrs Corbiere et TW .

Pire, la direction reproche aux conducteurs de faire grève en fin de service car ils en ont marre d'effectuer du supplément….mais à part la grève qui coûte cher, le conducteur n'a pas d'autre alternative pour finir à l'heure. Oui monsieur le DG, il faut du courage pour faire grève et pour oser perdre de l'argent pour se faire entendre et gagner sur des revendications faces à votre mutisme.

De même, la direction reproche aux conducteurs d'être malade ou d'être en accident de travail, car « on pourrait les éviter ». Beaucoup de reproches pour les conducteurs….alors que ce sont eux entre autres, les petites mains, qui contribuent à produire les fameux kilomètres commerciaux.

La CGT a déposé 7 préavis de grève depuis le début de l'année 2024, cela démontre que les conditions de travail vont mal… La CGT attend que la Direction se mette autour de la table afin de revoir les Conditions de Travail.

La CGT a posé 1 préavis en 2023 qui court encore jusqu'en 2025 :

- **Préavis 2320** sur la restructuration qui court jusqu'au 30 septembre 2025 (avec Sud, Fncr, Cfdt, valable 30/09/2025)

Voilà aujourd'hui les conséquences des politiques antisociales menées par Thierry Wischnewski depuis son arrivée en 2017, politiques cautionnées par le maire de Toulouse Jean-Luc MOUDENC et sa majorité, qui tendent petit à petit à CASSER la régie urbaine Tisséo EPIC.

La CGT sera toujours force de propositions et mettra tous ses outils à votre disposition mais JAMAIS elle ne pourra seule vous faire gagner sans votre mobilisation et le rapport de force nécessaire et indispensable pour gagner sur les revendications.

Un seul mot d'ordre :

Respecter le code de la route ainsi que les PGE .

Appeler Campus pour un départ en retard afin que le régulateur puisse noter le motif du retard et refuser tout supplément exigé sans avoir eu de délai légal de prévenance.

« Les agents ont une vie aussi en dehors de TISSEO et demander du supplément alors que les équipes sont de plus en plus longues sans temps de battement , c'est vraiment se moquer du monde , Messieurs les responsables des méthodes »!!!

A bon entendeur salut !!!

Commission Prévoyance et santé

En 2024, le tarif des mutuelles a augmenté au 1er janvier 2024 de 10% en moyenne avec des pics à 30% !

Tout cela est dû ,entre autre, au PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) voté par le gouvernement auquel se rajoute l'augmentation des tarifs d'hospitalisation, de la revalorisation des tarifs des médecins et des taxes sur les mutuelles de santé. A cela s'ajoute aussi le déremboursement de la sécu sur certains actes en passant de 60% de part sécurité sociale à 40%...Cette baisse de 20% se retrouve prise par les mutuelles.

A Tisséo, le nouveau contrat de mutuelle ayant bloqué le tarif des cotisations pour 1an, la réalité financière de notre contrat nous rattrape !
Le rapport P/C (P=Prestation payé par la mutuelle, C=Cotisation versé) montre un déficit de notre compte de **5%.**

Tous les contrats de santé doivent être à l'équilibre. Ce n'est malheureusement pas le cas du nôtre…
Harmonie, nous a également fait part de nouvelles mesures qui vont venir impacter notre compte en 2024 et 2025. Consultation des médecins qui va passer de 26 à 30€, revalorisation des soins infirmiers et kinés, frais de transport et d'hospitalisation, ect..ect…

La Direction a souhaité bloquer l'augmentation des cotisations au 1er juillet 2024 à 1,5%. Mais la commission s'inquiète de cette augmentation qui ne va pas ramener notre compte à l'équilibre ce qui est primordial ! Car nous avons déjà connu une situation similaire avec un fort déséquilibre et nous n'avions pas eut le choix que de subir une augmentation de près de 17% par la suite.

C'est pour éviter cela que nous avons demandé à avoir une simulation de notre compte avec les différentes augmentations connues et d'envisager peut-être une augmentation plus conséquente cette année pour éviter une grosse claque inévitable l'année prochaine.

Un travail doit être fait par Harmonie pour valoriser les réseau Kalixia.

La CGT s'est fait plaisir en leur rappelant que lorsque nous descendions dans la rue pour défendre le financement de la sécurité sociale, s'ils étaient descendus avec nous, nous n'en serions peut-être pas là…

La Direction n'a qu'une crainte, c'est que nous demandions une augmentation de la part patronale, ce que nous n'avons pas manquer de faire lors du dernier CSE !!!

SERVICE PLF

L'Intersyndicale a été reçue avec une délégation d'agents le vendredi 14 juin 2024 suite au préavis de grève déposé pour le service PLF.

Suite à cette réunion, la direction a répondu favorablement sur certains points. Cependant une revendication primordiale pour les agents, n'avait pas trouvé échos aux yeux de la Direction, notamment la création de la prime d'encaissement pour les vérificateurs. La Direction avait répondu défavorablement mais suite à l'action des agents vérifs en grève du vendredi 21 juin à 8h devant Mesplé, les agents ont pu s'entretenir avec le Directeur sur le piquet de grève et ont pu obtenir un rendez-vous avec lui le mardi 25 juin 2024.

Suite à cet entretien, les agents ont discuté avec le Directeur et lui on fait savoir tous les problèmes rencontrés dans l'exercice de leur fonction. Le Directeur a entendu, est resté à l'écoute et a compris la légitimité de la revendication sur la prime d'encaissement.

La CGT restera vigilante sur ce service et attend la proposition de la Direction

Service commercial

L'intersyndicale (CGT,SUD,CFDT et FNCR) a été reçue le mercredi 26 juin suite à une alarme sociale concernant la restructuration du service commercial.

La Direction a présenté son projet qui va se dérouler en 2 phases jusqu'à l'été 2025. Sous prétexte d'une hausse de vente à distance , la Direction va diminuer les effectifs , modifier les horaires , fermer des agences le matin ou l'après midi avec une fermeture définitive ou pas , de l'agence de Marengo!! **Avec un effectif qui passe de 40 à 31 agents!**

Un agent a repris point par point les différents changements qui figurent dans le projet. L'encadrement a «entendu» et modifié quel que peu leur projet mais il reste quelques points importants qui sont passés en force lors du CSE du vendredi 28 juin . A suivre !!

Encore une fois la CGT dénonce la dégradation du Service public , des licenciements déguisés et la disparition insidieuse de postes de reclassement .

LA CGT Préconise pour un ÉTÉ chaud

La CGT exige que lorsque la température extérieur dépasse les 28°, que la Direction mette en place les mesures suivantes :

* Une mise à disposition d'eau fraiche pour tous les salariés
* **Changement de bus lors d'un disfonctionnement de climatisation** constaté par les conducteurs sans avoir besoin d'envoyer un agent de maitrise ou collègue pour contrôler les dires… (a savoir, que lorsqu' il fait 38°, **la clim est réglé -7 degrés de moins par rapport à la température extérieure**, donc exemple 38° dehors, dans le bus 31°… donc même si on change le bus, la clim sera réglée de la même façon et il fera toujours aussi chaud)
* C'est pour cela que la CGT exige que le **Temps de battement soit minimum de 10mns garanti sur chaque terminus pour permettre aux conducteurs de se désaltérer et de récupérer afin de repartir en toute sécurité.**

Si la direction, s'obstine à vouloir coûte que coûte faire repartir le conducteur sans se préoccuper de sa santé, il ne restera qu'une solution **LE DROIT DE RETRAIT** pour se protéger.

La CGT conseille à tous les salariés confrontés à une situation présentant un danger grave et imminent pour sa santé ou sa sécurité de prévenir immédiatement Campus et/ou son RS afin qu'ils prennent leurs responsabilités avant qu'un incident grave arrive et dans la négative, d'exercer son droit de retrait et alerter un élu CGT.



En cette période estivale, la CGT revient sur l'histoire de la lutte pour obtenir les congés payés.

Le début des congés payés

En 1936 après un mouvement de grève massif, les travailleurs accompagnés par la CGT ont gagné deux semaines de congés payés.

La CGT s'investit alors pleinement dans l'accompagnement des salariés au delà du travail.

Elle contribue à l'essor du tourisme populaire avec la multiplication des colonies pour enfants, et la création d'un bureau de tourisme.

En 1945 et 1946, c'est la création des Comités d'Entreprise. La gestion des activités sociales passe entre les mains du mouvement ouvrier, qui en fera un puissant outil au service de l'émancipation.

En 1956, la troisième semaine est votée. En 1969 la quatrième, une des revendications de Mai 68. En 1982 on gagne la cinquième semaine.

La réduction du temps de travail est dans le sens de l'histoire. Mais elle n'en reste pas moins une affaire de rapport de force avec le patronat.

Encore aujourd'hui, une large partie des travailleurs et travailleuses ne peuvent pas partir en vacances. Alors continuons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre .

BONNES VACANCES A TOUS